



COMMISSION CONSULTATIVE NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CCNES)

N° 2378/MESRS/DC/SGM/DGES/SA

Cotonou, le 22/11/2021

NOTIFICATION

*La Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Présidente de la Commission Consultative
 Nationale de l'Enseignement Supérieur*

A

Monsieur Mfon John AKA,
Promoteur de l'Ecole Supérieure Saint-Louis
d'Afrique

Objet : Notification d'avis

Monsieur,

La Commission Consultative Nationale de l'Enseignement Supérieur (CCNES), au cours de sa session du 20 octobre 2021, a examiné les dossiers qui lui ont été soumis et le rapport de ses travaux a été transmis au Conseil National de l'Education qui a donné son appréciation par avis N°2021-0281/CNE/P/CQR/SE du 9 novembre 2021.

A l'issue de ce processus, votre demande d'autorisation d'ouverture de l'Ecole Supérieure Saint-Louis d'Afrique a reçu un **avis favorable**.

Vous voudrez vous rapprocher de la DGES pour les formalités à remplir.

L'ouverture des EPES dans des infrastructures en bail et construites pour habitation ne seront pas autorisées.

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique & P.O.



Rogatien Makpéhou TOSSOU
Directeur de Cabinet

Copie : MESRS (ATCR)